

Témoignages

JOURNAL FONDÉ LE 5 MAI 1944 PAR LE DOCTEUR RAYMOND VERGÈS

N° 18138 - 71ÈME ANNÉE

Deux ans après avoir voté pour la suppression du quota sucrier et du prix garanti, Paris n'a toujours pas déposé de demande de subvention pour sauver la filière

Canne à sucre : le rassemblement des Réunionnais est la seule solution pour arracher la victoire

Mars 2013 : la France vote pour la fin du quota sucrier et du prix garanti en 2017. Octobre 2013 : le Commissaire européen confirme la fin du quota. Août 2014 : le président de la République s'engage devant les planteurs et les industriels à ne pas remettre en cause la fin du quota sucrier en 2017. Mai 2015 : la Commissaire européenne affirme que la France n'a déposé aucune demande de subvention supplémentaire pour la filière canne-sucre. Tous ces faits montrent bien que la seule issue est dans l'organisation de la lutte des victimes de la suppression du quota sucrier.



L'usine de Bois-Rouge vient d'accueillir en 9 mois deux invités prestigieux : un président de la République et une Commissaire européenne. Mais dans deux ans, elle fermera si rien ne change.

Le 20 mars 2013, c'était le coup de tonnerre : la France s'associait à 24 autres pays de l'Union européenne pour voter la suppression du quota sucrier en 2017.

Entre octobre 2013 et aujourd'hui, 18 mois se sont écoulés. Ils ont été marqués par la visite de trois responsables politiques de haut niveau qui ont consacré une partie de leur séjour à la filière canne-sucre. Le pre-

mier était Dacian Ciolos, alors Commissaire européen à l'Agriculture. Lors d'une conférence de presse au Conseil général, il a confirmé que les quotas sucriers seront supprimés en 2017. C'est la seule déclaration sans

condition qui a été faite.

Tout dépendra de la stratégie de l'industrie, avait dit en complément le Commissaire européen à l'agriculture. Quelques mois plus tard, cette stratégie allait être connue.

L'usinier demande une compensation

De son point de vue, la fin de quota permet à l'usinier de produire sans limite et de vendre n'importe où dans le monde. Ce raisonnement peut s'appliquer aux industriels européens. Ces derniers ont restructuré leurs usines pour affronter la concurrence mondiale. Mais La Réunion n'est pas l'Europe sur ce point.

En effet, ici les industriels sont bien loin de produire à hauteur du quota, ils ont donc la certitude que l'Europe intervienne s'ils n'arrivent pas à écouler la totalité de leur marchandise. Le prix d'intervention de l'Europe est fixe, et il se situe bien au-dessus du cours mondial.

L'an dernier, le propriétaire des usines sucrières de La Réunion a répondu au Commissaire européen à l'agriculture, il a donné sa stratégie. Elle est écrite noir sur blanc dans un rapport parlementaire signé par Jean-Claude Fruiteau. Le responsable de Tereos Océan Indien a en effet déclaré que si son entreprise n'a pas la certitude de vendre le sucre qu'elle produit, alors elle n'achètera pas les cannes des planteurs. D'où cette demande adressée à l'État : d'une part compenser la différence de coût de production entre le sucre de La Réunion et le sucre produit en Europe, et d'autre part sortir le sucre des négociations commerciales entre l'Union européenne et les pays tiers.

C'est de là que vient la demande d'une subvention complémentaire de 38 millions d'euros par an s'ajoutant aux 90 millions actuels à partir de 2017. Une telle demande doit avoir l'accord de l'Europe.

François Hollande pour la suppression du quota

Le 21 août dernier, un second responsable politique avait rendu une visite à la filière canne-sucre. C'était le président de la République. François Hollande avait tenu un discours dans la cour de l'usine de Bois-Rouge. Dans ses déclarations, une seule certitude, un seul engagement ferme et définitif : le quota sucrier sera bien supprimé en 2017 et il n'est pas question de revenir sur cette décision. Tout le reste

n'était que conditionnel, en particulier la demande d'une subvention supplémentaire de 38 millions d'euros. Le président de la République n'a pris sur ce point aucun engagement, car il a bien dit que tout dépend de la décision de la Commission européenne.

Toujours aucune demande de la France

Hier, c'est justement une membre de la Commission européenne qui a rencontré la filière canne-sucre. Corina Cretu, Commissaire à la Politique régionale, a visité l'usine de Bois-Rouge, là même où François Hollande avait annoncé son engagement à ne pas remettre en cause la fin des quotas sucriers. Dans sa déclaration, une seule certitude : la France n'a fait pour le moment aucune demande de subvention supplémentaire. En clair, la Commission n'a pas reçu de la France les documents lui permettant d'autoriser ou pas le versement d'une subvention totale de 128 millions d'euros à partir de 2017.

Cette annonce est faite à un mois de la coupe. Cela veut dire qu'au moment où débute traditionnellement la campagne sucrière, les planteurs et les usiniers ne sauront pas si l'État pourra verser en 2017 les fonds nécessaires à la compétitivité du sucre réunionnais sur le marché mondial.

Or, c'est précisément cette incertitude qui empêche la signature de la Convention canne qui doit fixer le prix de la canne payé par l'usinier au planteur. Tereos veut un prolongement de la convention actuelle jusqu'en 2017 et refuse aujourd'hui de s'engager plus loin. Les planteurs veulent aller au moins jusqu'en 2020. Rappelons qu'une Convention canne dure habituellement au moins 6 ans, ce qui correspond au cycle de culture d'une bouture de canne à sucre.

La France a voté contre le quota

L'enchaînement de ces événements est donc de plus en plus inquiétant.

Le 20 mars 2013, la France avait trois possibilités : voter contre la suppression des quotas sucriers et donc du prix garanti, s'abstenir ou voter pour. Elle a choisi la troisième possibilité. C'était d'ailleurs confirmé par un communiqué publié alors par le ministre de l'Agriculture : « les quotas pour la production de sucre sont maintenus jusqu'en 2017, sans remettre en cause les efforts de compé-

titivité effectués lors de la précédente réforme ».

Dès ce moment, la France ne peut pas ignorer que cette décision aura des conséquences à La Réunion. Lors de la précédente PAC, la filière canne-sucre réunionnaise avait en effet bénéficié d'un traitement spécifique au titre de l'article 299-2 du Traité d'Amsterdam pour obtenir des aides qui finançaient le maintien du prix garanti au niveau d'avant 2006. Cette aide est payée par la France. Au moment de son vote, le gouvernement connaissait donc toutes les difficultés de la filière canne-sucre de notre île à faire face à la concurrence mondiale.

Une histoire de Rafale ?

Il aurait donc été logique que Paris prenne l'initiative pour compenser au plus tôt les effets de son vote. C'est ainsi que les démarches pour l'obtention d'une subvention supplémentaire devaient être faites depuis déjà plusieurs années. Cela aurait permis au président de la République de donner dans son discours de Bois-Rouge l'engagement ferme et définitif de la France pour verser la subvention attendue à partir de 2017.

Mais cela n'a pas été fait, et la demande n'a même pas été envoyée à la Commission européenne.

C'est très inquiétant et cela pose la question de l'intention réelle du gouvernement dans ce dossier.

En effet, dans d'autres domaines, la France a en effet montré qu'elle était capable de sacrifier les intérêts de milliers de personnes pour le bénéfice d'un accord commercial. Ainsi, la dernière vente de Rafale au Qatar aura des répercussions négatives pour Air France. La compagnie subira une concurrence accrue du Qatar.

La France est en discussion avec l'Inde pour la vente de cet avion militaire. L'Inde veut exporter son sucre dans le monde. Un Rafale vaut bien plus qu'une année de campagne sucrière à La Réunion.

Si Paris est prêt à sacrifier les intérêts d'une entreprise comme Air France pour vendre des Rafale, se pose alors la question du poids tout relatif de la filière canne-sucre réunionnaise à l'échelle du monde.

Ces faits montrent bien que la seule issue est dans l'organisation de la lutte des victimes de la suppression du quota sucrier. C'est la lutte qui permettra d'arracher la victoire, et non pas l'attente d'un geste de Paris.

M.M.

Edito

Pourquoi Didier Robert s'est-il déclaré candidat maintenant ?

Didier Robert a annoncé sa candidature aux prochaines régionales. Ce que tout le monde savait déjà, a pris une autre dimension dans le contexte de la visite de Mme la Commissaire européenne. Il a instrumentalisé son déplacement pour faire comprendre qu'il doit être reconduit à la tête de la Région. Manifestement, la simultanéité des événements interroge l'état d'esprit de l'individu.

Mme Cretu est en quelque sorte sommée de dire qu'il travaille bien. Espérons qu'elle ne va pas s'abaisser à ce niveau lamentable de préoccupation. Qu'avait-il d'urgent à médiatiser cette annonce ? La manœuvre est grossière, car le Président de Région n'a même pas invité les élus de l'opposition aux différentes étapes de cette visite. Didier Robert a fait de son jeune âge un label de qualité, mais le monde le découvre comme un conservateur bourré de sectarisme. L'Alliance a dénoncé ces faits graves pour la démocratie. Les médias en ont fait peu de cas.

À regarder de près, on peut constater dans cette précipitation médiatique un manque de confiance en soi. En ce sens, il ressemble en tous points à Huguette Bello, quand elle vivait ses derniers jours de Maire. Elle se croyait plutôt sur un nuage.

En effet, faites appel à votre mémoire. La Maire de Saint Paul s'était octroyée une séquence médiatique avec sourires, discours et petits fours à volonté pour poser la première pierre du nouvel

hôpital de Saint-Paul, en présence de Mme Touraine, ministre de la Santé. Qu'y avait-il d'urgent ? Rien. Habituellement, la pose de la première pierre correspond au lancement des travaux. Or, le dossier n'est pas bouclé et le permis de construire n'est toujours pas réglé. Seulement, Huguette Bello avait besoin de cette opération pour se rassurer. Elle avait instrumentalisé la Ministre qui a bien accepté de jouer le jeu, en complicité avec les médias qui avaient tout gobé sans le moindre discernement. Par exemple, Bello aime bien jouer la vertueuse. Eh bien, cette opération aurait dû être intégrée à son compte de campagne et conduire à une sanction automatique. Tout comme l'opération actuelle de Didier Robert. La comparaison va jusqu'au sondage qui place Robert et Bello parmi les plus cotés. Vous savez tous que la favorite Bello, coqueluche des médias, a fini par perdre, entraînant dans son sillage la crédibilité des sondeurs.

Conclusion, il y a bien la politique virtuelle qui exalte la vantardise de l'élu-e et la politique réelle qui ne sous estime pas le poids des réalités. À la fin, ce sont les réalités qui s'imposent. Peut être que le locataire actuel de la pyramide inversée en a pris conscience, et qu'il est pris de panique...

J.B.

Témoignages

Fondé le 5 mai 1944 par le Dr Raymond Vergés
70e année
Directeurs de publication :
1944-1947 : Roger Bourdageau ; 1947 - 1957 : Raymond Vergés ; 1957 - 1964 : Paul Vergés ; 1964 - 1974 : Bruny Payet ; 1974 - 1977 : Jean Simon Mounoussany Amourdom ; 1977 - 1991 : Jacques Sarpédon ; 1991- 2008 : Jean-Marcel Courteaud
Depuis 2008 : Jean-Max Hoarau

6 rue du général Émile Rolland
B.P. 1016 97828 Le Port CEDEX
Rédaction
TÉL. : 0262 55 21 21 - FAX: 0262 55 21 29
E-mail : redaction@temoignages.re
SITE web : www.temoignages.re
Administration
TÉL. : 0262 55 21 21 - FAX: 0262 55 21 23
E-mail Avis, Abonnement : avis@temoignages.re
E-mail Publicité : publicite@temoignages.re

Débat organisé par le SIDELEC

L'autonomie énergétique au Salon de la Maison

Le SIDELEC, présidé par Maurice Gironcel, organisait hier au Salon de la Maison un débat sur les enjeux énergétiques et le développement durable à La Réunion. Près d'une centaine de personnes ont participé à cet échange, avec comme points de mire la conférence de Paris sur le climat et l'autonomie énergétique. Dans un communiqué, le SIDELEC rend compte de ce débat :



Vue de la tribune hier au débat organisé par le SIDELEC, une institution présidée par Maurice Gironcel, maire de Sainte-Suzanne.

Dans le cadre du 27^e Salon de la Maison et en Co-partenariat avec l'Etat, représenté M. François Bellouard, Secrétaire Général Adjoint pour les Affaires Régionales, le Conseil Départemental représenté par son Vice-Président, M. Daniel Gonthier, le SIDELEC, représenté par M. Didier Euphrasie et M. Maurice Gironcel, Président, la Région et la SPL Energie représentés par M. Alin Guézello, l'Association des Maires représentée par son président M. Stéphane Fouassin et EDF Réunion, représenté par M. Nicolas Buriez, Directeur de développement, un débat a eu lieu hier matin à la Nordev sur le thème : Enjeux énergétiques et le développement

durable à La Réunion.

Près d'une centaine de personnes y ont participé à travers des questions précises comme : la mise en place de la PPE (Programmation Pluriannuelle de l'Énergie) actuellement en cours d'élaboration par la Gouvernance Energie ou encore la COP 21 (Conférence des Parties) qui réunira 195 chefs d'Etat à Paris en décembre 2015. L'objectif étant de lutter contre le dérèglement climatique par des énergies propres.

Les Co-partenaires ont répondu avec clarté aux interrogations des professionnels, des partenaires institutionnels et des habitants de l'île quant aux perspectives qui

s'offrent à notre territoire à travers la loi sur la Transition Énergétique. L'enjeu souligné a été la valorisation du potentiel énergétique de l'île au vu des objectifs à atteindre à l'horizon 2030 que sont l'autonomie énergétique et la réduction des gaz à effet de serre pour lutter contre le dérèglement climatique.

Le débat a été suivi dans l'après midi d'un atelier thématique sur les procédures de travaux d'électrification rurale. De l'avis de tous, cette initiative est à renouveler tant les enjeux sont considérables dans la perspective d'accueillir le million d'habitants dans seulement quelques décennies.

Une ONG d'Israël publie d'accablants témoignages d'exactions de l'armée d'occupation

L'armée israélienne sur la sellette

Un rapport sur la guerre de Gaza met en cause l'armée israélienne, qui aurait infligé des « préjudices massifs et sans précédent » sur les civils palestiniens au cours de l'été 2014. Ses soldats tiraient à l'aveugle et négligeaient les règles d'engagement, a indiqué l'ONG israélienne « Breaking The Silence ».

D'après les témoignages récoltés par l'ONG israélienne « Breaking The Silence », soldats et officiers tiraient pour tuer lors de l'offensive d'Israël à Gaza. L'association publie un document de 240 pages regroupant les témoignages de plus de 60 officiers et soldats engagés dans la guerre à Gaza en juillet-août 2014, au cours de l'opération « Bordure protectrice ».

Une armée sans morale

Les résultats de cette enquête portant uniquement sur l'opération « Bordure protectrice » a mis en exergue les dérives croissantes du code moral de l'armée israélienne, Tsahal. L'opération « Bordure protectrice » a démarré lors de son premier conflit contre le Hamas en 2008-2009, mais entre juillet et août 2014, la guerre s'est soldée par 2 200 morts côté palestinien, en majeure partie des civils, et 73 côté israélien dont 67 militaires.

Une différence a choqué la communauté internationale et les associations sur place, qui ont été touchées par des raids aériens et des tirs au sol. Raisons pour lesquelles, l'ONU a entamé une enquête sur la mort de plusieurs Palestiniens dans ses locaux. Il en résulte qu'au moins 44 Palestiniens ont été tués dans des locaux onusiens.

Dans son rapport « Breaking The Silence », les soldats racontent, sous couvert d'anonymat, comment Tsahal a mené des attaques de manière indiscriminée sur le territoire palestinien, montrant pourquoi la conduite de la guerre « suscite de graves doutes sur la morale » de l'armée israélienne.

D'autant plus que « la politique d'ouvrir le feu particulièrement permissive qu'il y a eu à Gaza ne

vient pas d'un officier qui est devenu fou. C'est un changement substantiel, fondamental de la doctrine d'engagement de Tsahal à Gaza », a expliqué Yehuda Shaul, fondateur de « Breaking The Silence ».

Pour ce dernier, « la doctrine qui se cache derrière ce comportement est ce qu'on appelle "zéro danger pour nos forces" à n'importe quel prix », a indiqué ce dernier. L'association a démontré que le mode opératoire de l'armée est pervers. Ainsi, après avoir prévenu la population d'évacuer les quartiers jugés stratégiques par les forces armées, toute personne qui s'y trouvait encore était considérée comme suspecte et très souvent abattue.

Des témoignages accablants

Il est possible de télécharger le rapport en anglais sur le site de l'ONG, et des déclarations ont été retranscrites dans différents médias. Le site suisse RTS a relaté le témoignage de trois militaires, qui ont raconté qu'ils se trouvaient dans une maison, située dans une zone évacuée quand ils ont vu s'approcher un homme âgé.

« Après lui avoir crié de s'arrêter sans succès et craignant qu'il ne porte sur lui des explosifs, l'un des soldats lui a tiré dessus. L'homme a été grièvement blessé. Mais après avoir constaté qu'il s'agissait d'un civil, et âgé, personne n'a voulu se risquer à le soigner. Un soldat explique : « Soit on le laissait mourir lentement, soit on mettait fin à ses souffrances. » Ils l'ont donc achevé ».

Ce rapport pourrait apporter des éléments de preuve aux autorités palestiniennes, dont le pays est devenu membre de la Cour Pénale

Internationale, en janvier 2015. D'ailleurs, à l'annonce de son admission, la Palestine avait annoncé qu'elle allait présenter un projet de résolution pour la fin de l'occupation israélienne, au Conseil de sécurité de l'ONU.

Cependant, les Palestiniens pourront désormais poursuivre les autorités israéliennes pour les crimes commis depuis le début de la guerre. D'ailleurs, en mars 2014, le ministre des affaires étrangères, Riyad Al-Maliki, avait expliqué que « nous ne cherchons pas la vengeance, mais la justice ».

Une justice qui pourrait se justifier face aux témoignages poignants et aux révélations faites sur les ordres donnés aux soldats. « Une fois qu'il était décidé que les civils avaient, dans leur majorité, fui un théâtre d'opérations, (...) il n'y avait plus vraiment de règles d'engagement », a expliqué un sergent d'infanterie. « L'idée, c'était : quand vous repérez quelque chose, tirez. Si vous tirez sur quelqu'un à Gaza, ça va, ce n'est pas un drame », a ajouté ce dernier.

L'ONG « Breaking The Silence » a demandé une enquête indépendante « qui puisse examiner la conduite au plus haut rang de la hiérarchie politique et militaire ». Du côté de l'armée israélienne, la méthodologie de l'enquête et les motivations de l'ONG sont remis en cause, car « Breaking the Silence a refusé de fournir à l'armée des preuves de ses affirmations ». L'armée israélienne a lancé plusieurs enquêtes en interne sur le conflit et estime qu'elles devraient suffire.

SaiLin

Oté

La biodiversité, kisa i koné bien sak i pé doné in zour !

Matant Zélida la ékri Justin :

Mon shèr nové, mon spès salté, rouj-de-fon dovan l'éternité, asiz aou bien pou pa tonbé pars moin na in n'afèr pou dir aou, é moin lé sir ou i sava tonm kat fèr anlèr kan m'a dir aou sa. M'a dir aou in n'afèr bokou d'moun i pans. Ala koman mi di sa : « Bondyé la fé lo mond pou l'om ! La pa pou son biodiversité, pars lo biodiversité pou moin sa lé o sèrvis de l'om ! ».

In légzanp : rokin nana son plas si li pran pa la plas dé l'om donk ké li atak pa l'om. Si li atak l'om, i fo tyé ali in poin sé tou. Sé konmsa ké la shas bann rokin lé léjitime si li mète l'onm an danzé... Nana d'ot z'égzanp ankòr : tout sak i ansèrv pa l'om i fo z'ot i déblyè kanal. Sé mon filozofi é moin lé sir la majorité d'moun lé dakor avèk moin. Lé konmsa é pa otroman. Sak i pans pa konmsa li marsh pa dsi lo pyé, mé li marsh dsi la tèt. Tok ! Pran sa pou toi !

Justin la fé pou répons :

Mon vyé matant k'i koz touzour la boush rouvèr, sak ou i di zordi na poin arien pou étone amoin, é konm d'abitid moin lé san-pour-san pa dakor avèk ou.

Pou kosa ? Pars, pou moin l'imanité sé in tout é mi pans pa in kréatir lé an droi détrui lé z'ot. Pou kosa mi di sa ? Pars antansion : si ou i détrui lé z'ot, lé posib, domin kisa va ranplas lé z'ot, dann z'ot bon rol. Arzout ankòr, ni mète lontan pou konète nout l'antouraj kiso la fone, kiso la flor é oplis ni konète azot, oplis ni apèrsoi zot na in rol konplèks-konm i di ; konplèks mé itil pou l'ansanm. !

Oplis ni détrui, oplis ni déranj l'ékilib., é déranj in l'ékilib la pa in bon n'afèr. Armète la dsi, ké nana dann nout biodiversité do koi, kan nou va bien konète ali, rann méyèr lo mond ni viv anndan... Méfyé l'ignorans ! Méfyé la kouyonis ! Méfyé lo koko dir ! Baz dsi l'intélizans ! Baz dsi la tolérans ! Baz dsi in bon konpréansion lé shoz ! Kisa i koné sak la biodiversité i pé doné in zour ? Tok ! Pran sa pou ou !

Justin

« Faye faye la tyé gro bèf ! » - In kozman pou la rout

In zour na in moun la si amoin sa : listoir in moun té i viv Sint-sizane. Mèg konm in klou, vif konm indyab é si tèlman faye, demoun téi apèl ali faye-faye. Li té boushé, é avèk in pti kouto do riyin ditou, li té kapab tyé in bèl bèf. Té in kroiyab oir lo pti boug koté in bèl bèf alonzé, mor. Kèl fors lit é I pé trouvé pouf é sak li téi fé ? Pèrsone té i konpran pa sa. Sa i vé dir, i fo méfyé la féblès, la frazikité, pars sa ipé pèrmète fé désèrtènn grann shoz. Konm i di osi : « ti ash i koup gro boi ». é sa osi i vé dir lo mèm shoz... Donk alon méfyé la fors an aparans ! Anon pa mépriz sak i aparé fèb. Dan n la bib, David la pa tyé lo zéan Goliat avèk dé pi galé ? Sa sé in n'afèr i f opa obliyé. Zamé d'zamé.